



HAL
open science

Les réglementations phytosanitaires, un obstacle aux exportations françaises de pommes fraîches

Sophie Drogue, Federica Demaria, Pasquale Lubello

► To cite this version:

Sophie Drogue, Federica Demaria, Pasquale Lubello. Les réglementations phytosanitaires, un obstacle aux exportations françaises de pommes fraîches. Disponible en version française et en version anglaise. 2018. hal-02789858

HAL Id: hal-02789858

<https://hal.inrae.fr/hal-02789858v1>

Submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les réglementations phytosanitaires, un obstacle aux exportations françaises de pommes fraîches

Sophie, Drogué



Federica, DeMaria



Pasquale Lubello



Les réglementations sanitaires qui sont établies pour protéger la santé des personnes, des animaux et des plantes sont souvent considérées comme des obstacles au commerce international. Exigées par presque tous les pays du monde dès qu'un produit passe les frontières, leur coût de mise en conformité peut décourager les exportateurs, d'autant que ces normes varient d'un pays à l'autre. Nos travaux s'intéressent à l'impact de ces normes sur les exportations de pommes en comparant la France et le Chili.

■ QUELLES ÉTAIENT LES MOTIVATIONS À L'ORIGINE DU LANCEMENT DE VOTRE RECHERCHE ?

De nos jours, les réglementations et normes techniques, sanitaires et phytosanitaires (SPS) deviennent de plus en plus exigeantes en raison de leur prolifération et de leur complexité croissante. Les exportateurs qui se conforment aux normes et réglementations bénéficient d'un meilleur accès aux marchés étrangers et évitent le rejet ou le déclassement de leurs produits, mais encourrent des coûts supplémentaires de mise en conformité. Ces coûts augmentent le prix de vente des produits à l'étranger et peuvent entraîner une perte de compétitivité surtout quand les réglementations ne s'appliquent pas à tous les fournisseurs de façon équivalente. C'est le cas des producteurs de pommes françaises en perte de compétitivité sur les marchés étrangers. Notre objectif était de comprendre si cette situation peut s'expliquer par les difficultés des exportateurs français plus que chiliens à se conformer aux exigences SPS internationales.

■ COMMENT AVEZ-VOUS ABORDÉ VOTRE SUJET ?

Notre démarche a été d'abord de faire une compilation exhaustive des exigences phytosanitaires auxquelles sont confrontés les exportateurs de pommes fraîches. Ces réglementations ont été classées selon leur niveau d'exigence et une note leur a été attribuée. Puis nous avons synthétisé ces notes dans un score. Chacun des pays de l'échantillon (une centaine environ) a obtenu un score normalisé variant entre 1 et $e=2,72$. Un score égal à 1 pour les pays les moins exigeants et à 2,72 quand les importations de pommes sont interdites par le partenaire. Ce score est intéressant car : (i) il synthétise des informations qualitatives dans une métrique qui est ensuite utilisée dans l'analyse quantitative ; (ii) il rend compte de la convexité des réglementations, c'est-à-dire que l'augmentation du coût de mise en conformité est plus que proportionnelle à l'augmentation des exigences SPS. Nous avons ensuite construit un modèle de commerce international dont l'estimation nous donne la force de l'impact des normes sur le commerce de pommes.

■ QUELLES SONT VOS CONCLUSIONS PRINCIPALES ?

Les résultats montrent que même si la France et le Chili sont assez proches en termes d'exigences SPS, les exportateurs de pommes chiliens sont plus à même de se conformer aux exigences SPS étrangères que les exportateurs français. La France appartient à l'UE moins exigeante en matière de réglementation phytosanitaire, tandis que le Chili appartient au groupe de pays appliquant des réglementations phytosanitaires plus complexes. Cette différence dans les positions phytosanitaires relatives de la France et du Chili permet d'expliquer pourquoi le Chili résiste mieux que la France à des destinations plus exigeantes. Par exemple, les producteurs français doivent faire un plus grand effort dans la gestion du risque phytosanitaire par rapport aux producteurs chiliens, lorsqu'ils veulent exporter des pommes vers la Chine ou Taiwan. Les réglementations imposées à la France par les pays tiers agissent comme de véritables barrières avec des coûts élevés de conformité (et d'apprentissage). Dans le cas chilien, leurs restrictions phytosanitaires étant très proches de celles imposées par les pays asiatiques ou les États-Unis, ils partagent un « langage réglementaire commun » qui réduit les asymétries dans la gestion du risque phytosanitaire et facilite le commerce.

■ COMMENT VOYEZ-VOUS LES RETOMBÉES POUR LA FILIÈRE ? ET POUR LES POUVOIRS PUBLICS ?

En matière de réglementation SPS, l'harmonisation n'est pas la norme. Même si elle est inscrite dans l'article 3 de l'accord SPS signé par les membres de l'OMC, les pays gardent une certaine souveraineté quant au niveau de leurs exigences. Les différences de traitement induites par cette hétérogénéité réglementaire doivent être connues des producteurs car elles peuvent orienter leur stratégie à l'export. La stratégie la plus payante n'étant pas forcément celle d'abandonner les partenaires trop exigeants, le rôle des pouvoirs publics en la matière, est prépondérant. En effet, en promouvant les standards nationaux, en œuvrant pour la reconnaissance mutuelle et en négociant des accords bilatéraux avec nos principaux partenaires commerciaux, ils améliorent l'accès aux marchés étrangers des producteurs nationaux.



Pilote de l'étude & participants

Sophie, Drogué, Inra UMR MOISA, sophie.drogué@inra.fr

Federica, DeMaria, CREA-PB, Consiglio per la Ricerca in agricoltura e l'analisi dell'economia agraria, Roma, Italie, federica.demaria@crea.gov.it

Pasquale Lubello, Montpellier SupAgro, UMR MOISA, France. Pasquale.lubel-lo@supagro.fr

Pour en savoir plus

DeMaria, F., Lubello, P., Drogué, S. (2018). Measuring the complexity of complying with phytosanitary standard: the case of French and Chilean fresh apples. *Bio-based and Applied Economics*, 7 (1), 39-58.

DeMaria, F., Drogué, S., Lubello, P. (2018). L'effetto delle regolamentazioni sanitarie e fitosanitarie sul mercato mondiale delle mele: l'esempio delle esportazioni francesi e cilene. *Agriregionieuropa*, 14 (53).